



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-658-869 du 26/01/2015

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DE REFORME DEPARTEMENTALES COMPETENTES A L'EGARD DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT

Référence : Article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementales

Destinataires : Mesdames et Messieurs les attachés d'administration de l'Etat - Tout public

Dossier suivi par : Mme YAGUES - Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 -
adresse mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral portant désignation des représentants du personnel au sein des instances de concertation citées en objet.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales
VU les propositions présentées par les représentants des personnels
ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat en sa séance du 15 janvier 2015

A R R E T E

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence :2015-1
Dossier suivi par :
Secrétariat de division
Téléphone :
04 42 91 72 26
Fax :
04 42 91 70 06

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants des personnels aux commissions de réforme départementales **des attachés d'administration de l'Etat**

Pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence :

- Monsieur Jean-Luc VIVIEN
Lycée Dominique Villars - Gap (05)
- Madame Chantal REYNIER
Lycée P. Gilles de Gennes - Digne les Bains (04)

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Michèle RIERA
Aix-Marseille Université - Marseille (13)
- Madame Marie-Laurence NOUARI
Lycée professionnel Léonard de Vinci - Marseille (13)

Pour le département de Vaucluse :

- Madame Agnès HOSTIN
Collège Victor Schoelcher - Sainte-Cécile-les-Vignes (84)
- Monsieur Christian BOYER
Lycée Philippe de Girard - Avignon (84)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 16 janvier 2015

Pour le recteur et par délégation,
le directeur des relations
et des ressources humaines


Gérard MARIN